

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

AUVERGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°10 du 08 Juin 2000- 2 pages

Grandes Cultures

Colza

Sclérotinia

Les symptômes sont maintenant bien visibles. En cas d'echec de protection et de forte attaque, prévenir le SRPV. Dans ce cas un prélèvement pour des tests de résistances sera effectué.

Tournesol

Stades : 6 feuilles à E1

Pucerons

Dans la majoroté des situations, on note une regression ou une stabilisation des populations de pucerons. En cas de forte crispation du feuillage, effectuez un comptage pour vérifier si le seuil de 50 à 100 pucerons par pied est atteint.

Mildiou

Les symptômes sont bien visibles. Nous prévenir en cas de forte attaque.

Phomopsis

D'après le modèle, deux contaminations se sont produites dans le secteur d'Aigueperse et Gannat lors du dernier épisode pluvieux.
Aucune contamination n'a eu lieu dans le secteur de Clermont Ferrand et Issoire.
Une intervention peut se justifier sur variétés très sensibles au stade limite passage tracteur dans le secteur de Gannat Aigueperse.
Dans les autres situations aucune intervention n'est à réaliser.

Blé

Stades : Grain pâteux

Pucerons des épis

La pression reste très faible pour le moment.
Aucune intervention ne se justifie.
Rappel du seuil : 1 épi sur 2 colonisé.

Maïs

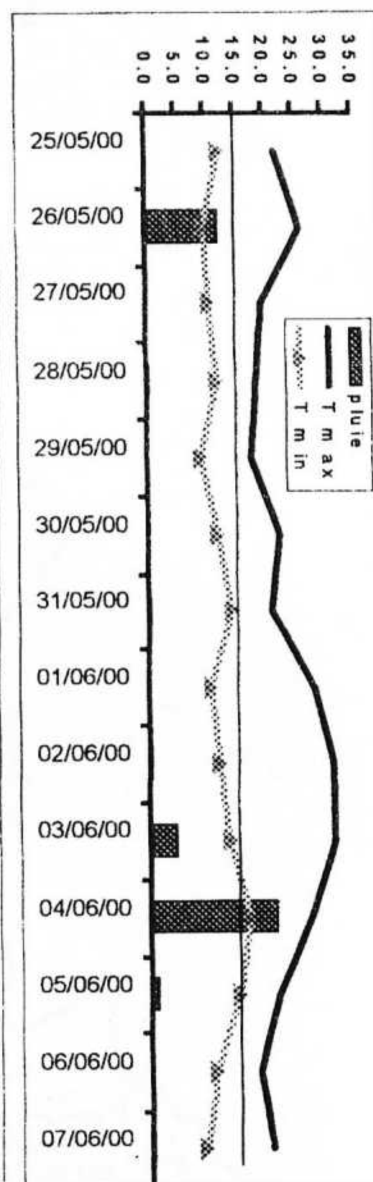
Stades : 3 - 4 feuilles à 10 - 12 feuilles

Pyrale

La lutte contre la pyrale du maïs est raisonnée en fonction de la population larvaire comptée dans les témoins non traités à l'automne. La carte ci-jointe vous aidera à situer votre exploitation dans ce raisonnement.
Dans les zones où la population larvaire necessite un traitement, vous avez trois possibilité de lutte :

1) traitement biologique avec les trichogrammes. Ce traitement par lâcher unique vous permet de traiter plus de 20 hectare par jour sans matériel spécifique. Il est d'un même niveau d'efficacité que les traitements chimiques. Le positionnement sera précisé dans nos prochains bulletins.
2) Traitement avec une pyréthrinoïde liquide appliqué avec votre pulvérisateur au stade 1 m / 1.2 m. Ce type de traitement est déconseillé car il existe un risque de pullulation de pucerons.
3) Traitement avec un insecticide microgranulé appliqué par enjambeur ou par traitement aérien. Ce traitement sera positionné avant la pénétration des premières chenilles. Les dates seront précisées ultérieurement.

Poste de Maringues 63



▶ ***Maïs***
Pyrale stratégie de lutte

Service Régional de la Protection des Végétaux
Site de Marmilhat BP 45
63370 LEMPDES
Tél : 04.73.42.14.83
Fax : 04.73.90.83.70

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la DRAF AUVERGNE

Le Directeur-Gérant : D. DIDELOT

Publication périodique
C.P.P.A.P n° 2315AD
ISSN n° 1254.6372

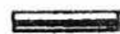
Tarifs Courrier : 350 F
Fax : 300 F



AUVERGNE

PYRALE DU MAÏS

Octobre 99


⇨ traitement impératif.


POPULATION LARVAIRE de 0,5 à 1 larve par pied
⇨ traitement recommandé (semence et haut potentiel)


POPULATION LARVAIRE < 0,5 larve par pied
⇨ traitement inutile

Limite de région agricole

bocage bourbonnais
sologne bourbonnaise
val d'allier
combraille bourbonnaise
montagne bourbonnaise
limagne agricole
combraille
plaine de la dore
périphérie des dômes
limagne
dômes
limagne de Lembron et Brioude
livradois
plaine d'Ambert
artense
cézallier
plateau du sud-est limousin
monts du forez
bassin de Massiac
brivadois
bassin du Puy
cantal
planèze de St Flour
margeride
velay basaltique
massif du mezenc meygal
Bassin d'Aurillac
châtaigneraie
aubrac

SRPV